

Composante	13	UFR des Sciences
Type de diplôme	Master	
Mention de diplôme	MAPHYSI	Physique
Versión d'étape	PHY3M2_213	Master 2 Physique parcours Nuclei, Atoms, Collisions · NAC

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assidue ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

[illegible]

A PRECISER
règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
règles de prise en compte des absences aux épreuves
éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
autres remarques

au sein d’une UE, la compensation s’effectuera entre les éléments constitutifs (EC) qui la composent et sur la base d’une moyenne générale des notes obtenues en tenant compte des coefficients qui leur sont affectés.
au sein d’un semestre, la compensation s’effectuera Sur la base d’une moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d’enseignement, en tenant compte des coefficients qui leur sont affectés
pas de compensation entre semestres, pas de notes éliminatoires
Les notes >10 sont conservées 1 an en cas de redoublement
Une épreuve de substitution est prévue pour les étudiants dont l’absence à une ou plusieurs épreuves a été justifiée. Les modalités de cette épreuve de substitution peuvent être différentes de l’épreuve initiale. Il n’y aura pas de rattrapage des épreuves de substitution.

le stage donne lieu à un rapport écrit et à une soutenance orale devant le jury du master. La note finale du stage est donnée par l'avis des encadrants (A), l'évaluation du rapport écrit (E), l'évaluation de la présentation orale (O), et la reponse aux questions du jury (Q) selon l'algorithmme
 $N = (A + E + O + Q) / 4$. Il n'y a pas de deuxième session pour le stage

Règles de seconde session :
Les enseignants ont la possibilité de remplacer les épreuves écrites de session 2 par un oral lorsqu'il y a moins de 10 étudiants susceptibles de passer la session 2

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire Une moyenne aux semestres attendue pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

	Hors ECI	
	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l’année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l’issue du semestre	CT
D/	ECI*	Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d’évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d’une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	(N1+N2)/2	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	(N1+N2+N3)/3	
(2)	(N1+N2+N3)/3	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)